



Lâ??avÃ©nement de lâ??Ã©re de lâ??impunitÃ© : le Venezuela, la Palestine et la fin du droit international

## Description

*Les rÃ©centes explosions qui ont retenti au-dessus du Venezuela, de la Palestine, du Liban, de la Syrie, de lâ??Iran, de lâ??Irak, de la Somalie, du YÃ©men et du Nigeria nâ??ont pas seulement Ã©branlÃ© le monde comme les soubresauts dâ??un empire amÃ©ricain en dÃ©clin. Elles annoncent Ã©galement quelque chose de bien plus terrifiant : lâ??aube de lâ??Ã©re de lâ??impunitÃ©.*

Par Craig MOKHIBER, le 7 janvier 2026



Un chef d'équipe de l'armée de l'air américaine guide un F-35A Lightning II après une frappe à grande échelle contre le Venezuela, à Ceiba, Porto Rico, le 3 janvier 2026. (Photo de l'armée de l'air américaine)

Le 3 janvier 2026, sans aucune provocation, sans motif ni justification valable, les États-Unis ont bombardé le Venezuela, envahi sa capitale, tué des dizaines de personnes et brutalement enlevé le président et la première dame du pays. On les a ligotés, on leur a bandé les yeux et ils ont été transférés de force vers les États-Unis.

Un tel acte, qui constitue une violation flagrante d'un ensemble de lois internationales, qui remet en cause le pilier central même du cadre juridique mis en place après la Seconde Guerre mondiale interdisant les actes d'agression, aurait dû susciter une condamnation unanime et mondiale.

Il n'en a rien été. Il a tout juste déclenché de faibles plaintes équivoques de la part de plusieurs dirigeants occidentaux, une extrême prudence de la part du secrétaire général de l'ONU, des condamnations purement rhétoriques de membres du Conseil de sécurité sans la moindre action concrète, et un enthousiasme approuvateur de la part des médias corporatifs américains et occidentaux.

Comment cela est-il possible ?

La réponse est simple : nous sommes en train d'assister à l'aube de l'ère de l'impunité.

**Se traîner, avachi, vers Bethléem (ndlt : titre d'un recueil de Joan DIDION)**

Le bruit constant des explosions au-dessus du Venezuela, de la Palestine, du Liban, de la Syrie, de l'Iran, de l'Irak, de la Somalie, du Yémen et du Nigeria, ainsi qu'au-dessus de la mer Rouge, de la mer Méditerranée et de la mer des Caraïbes, ne résonne pas seulement comme le quelconque spasme passager d'un empire américain en déclin.

Il annonce quelque chose de bien plus terrifiant.

Un nouveau monde est en train de naître (ou peut-être de renaître, tant il rappelle les horreurs de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle).

*L'empire américain est engagé depuis des décennies dans une trajectoire de guerre, qui culmine avec l'extermination du peuple palestinien et l'attaque menée cette semaine contre le Venezuela.*

Un monde entièrement affranchi du droit international, voire des principes moraux les plus élémentaires et universels.

Une naissance prévisible pour quiconque a prêté attention aux manœuvres de l'empire et de ses alliés et vassaux au cours des dernières décennies.

De l'incarcération de masse et des abus policiers de la « guerre contre la drogue », aux enlèvements, exécutions et actes de torture de la « guerre contre le terrorisme », jusqu'à l'appauvrissement systématique du plus grand nombre afin de consolider la richesse et le pouvoir d'une minorité, l'empire américain est engagé depuis des décennies dans une trajectoire de guerre qui culmine avec l'extermination du peuple palestinien et l'attaque de cette semaine contre le Venezuela.

Ces ondes d'oppression sans cesse grandissantes, laissées sans contrôle, nous menacent tous. Car dans un monde où même le génocide n'est pas une ligne rouge, les lignes rouges n'existent plus.

---

## Un enfant de lâ??impunit 

Ce nouveau monde est lâ??enfant de lâ??impunit .

Depuis plus de deux ans, le monde regarde passivement lâ??axe  tats-Unis  Isra l se d cha ner   travers lâ??Asie occidentale, lâ??Afrique et lâ??Am rique latine dans une razzia sanglante alliant conqu te et destruction.

La Charte des Nations Unies, le Statut de Rome, les lois de la guerre, le droit international des droits humains, le droit de la mer, les r gles encadrant le recours   la force   tous ont  t  pi tin s et laiss s en ruines par les actes et les d clarations de lâ??Axe, par la complicit  de ses alli s et vassaux, et par la complaisance d ??autres  tats.

Quant aux institutions internationales mises en place   la suite de la Seconde Guerre mondiale pour pr venir et r pondre   de telles horreurs, elles ont  t  syst matiquement corrompues, intimid es ou  cras es par lâ??Axe. La Cour p nale internationale est en grande partie paralys e face aux sanctions ill gales impos es par les  tats-Unis. La Cour internationale de Justice subit un harc lement et des pressions politiques sans pr c dent.

Les rapporteurs sp ciaux des Nations Unies sur les droits humains font lâ??objet d ??une campagne soutenue de diffamation et de sanctions. Le Conseil de s curit  de lâ??ONU lui-m me a pli  devant lâ??empire am ricain, comme en t moigne sa r solution 2803 de novembre 2025, qui ent rine les plans totalement ill gaux et ouvertement coloniaux de lâ??administration Trump pour Gaza.

Les  tats du monde occidental, qui se sont longtemps pos s en d fenseurs des droits humains et du droit international, loin de s ??opposer aux exc s de lâ??Axe, se sont au contraire bouscul s pour aller, avec une obs quiosit  servile, baiser lâ??anneau de lâ??empereur et s ??incliner devant les ex cutants sanguinaires de son projet colonial en Palestine.

Quant aux contre-pouvoirs, ou suppos s tels au sein m me des institutions de lâ??empire, ils se sont r v l s enti rement complices, y compris les tribunaux,   la fois politiquement orient s et g n ralement m prisants   lâ?? gard du droit international. Figurent  galement sur cette liste le Congr s, lui-m me enti rement corrompu par les lobbies, les entreprises et les milliardaires   lâ??origine des crimes am ricains et isra liens, ainsi que les m dias corporatifs enti rement d vou s   la couverture des causes imp riales, extractivistes, corporatistes et sionistes   la racine de la violence qui engloutit aujourd ??hui le monde.

*Cette impunit  associe les pires caract ristiques du XX me si cle  ?? racisme, imp rialisme, colonialisme, fascisme, sionisme, agression et g nocide  ?? aux terribles technologies du XXI me si cle que sont la surveillance, la r duction au silence et le meurtre.*

Certes, les peuples eux-m mes se soul vent, en nombres sans pr c dent, pour s ??opposer aux crimes de lâ??Axe. Mais ils sont confront s   une r pression syst matique et brutale au c ur de lâ??empire et dans lâ??ensemble de lâ??Occident, jusque dans les  tats captifs de premi re ligne d ??Asie occidentale.

En conséquence, l'axe belligère d'une impunité absolue, encourageant des actes toujours plus atroces, dans un crescendo de violence qui inclut des agressions contre des États de l'Asie occidentale à l'Afrique, une chaîne d'assassinats, le ciblage de navires humanitaires en Méditerranée, des attentats terroristes transnationaux au moyen de téléavertisseurs piégés, l'occupation illégale de plusieurs nations, ainsi qu'un génocide continu en Palestine.

Dans ce contexte, personne ne devrait être surpris par la criminalité flagrante des États-Unis, qui imposent des mesures coercitives unilatérales brutales destinées à affamer la population du Venezuela afin de la soumettre, par les tentatives de coup d'État pétés, par la série d'exécutions extrajudiciaires de navigateurs dans les Caraïbes et le Pacifique oriental, le piratage de pêcheurs du pays et la saisie de leurs cargaisons, le bombardement et l'invasion du pays, ou encore par l'enlèvement violent du président et de la première dame.

Ainsi va l'impunité. Plus on la nourrit, plus elle devient vorace. Et le monde nourrit cette impunité depuis des décennies.

L'enfant monstrueux qu'elle a engendré charrie les pires traits génétiques de ses prédateurs du XX<sup>e</sup> siècle : racisme, impérialisme, colonialisme, fascisme, sionisme, agression et génocide. Mais il est désormais armé des terribles technologies du XXI<sup>e</sup> siècle : surveillance, réduction au silence et meurtre. Les effets de cette combinaison mortelle se font aujourd'hui sentir sur trois continents du Sud global, tandis que le reste du monde vacille au bord du précipice.

### **Crimes impériaux au Venezuela**

Si votre compréhension des événements survenus au Venezuela provient des médias occidentaux corporatifs complices, il vous sera pardonné de ne pas savoir que l'attaque des États-Unis contre le pays, ainsi que les actions menées dans la période précédant cette attaque, étaient entièrement illégales.

Du point de vue du droit, cette attaque ne pouvait pas être qualifiée d'opération de maintien de l'ordre. Il s'agissait plutôt d'une opération criminelle, dont les auteurs, les commanditaires et les exécutants doivent être tenus responsables en vertu de l'état de droit.

En effet, l'ensemble des crimes internationaux perpétrés par les États-Unis au Venezuela est stupéfiant par son ampleur.

Les sanctions imposées au Venezuela par les États-Unis, en tant que mesures coercitives unilatérales, sont illégales au regard de la Charte des Nations Unies et du droit international des droits humains. Les tentatives de coup d'État soutenues par les États-Unis en 2002, 2019 et 2020 étaient illégales. Les actions secrètes de la CIA dans le pays sont illégales. Le meurtre de plaisanciers dans les Caraïbes et dans le Pacifique est illégal et constitue des exécutions extrajudiciaires au regard du droit international des droits humains.

Le blocus imposé par les États-Unis au Venezuela est illégal. La piraterie exercée par les États-Unis contre des pêcheurs vénézuéliens était illégale, en tant qu'acte d'agression maritime au regard de la Charte des Nations unies et du droit de la mer, et constituait

une violation des principes juridiques de l'immunité souveraine et de l'immunité des États. Les bombardements, l'invasion et les menaces ultérieures de recours à une force supplémentaire sont tous illégaux au regard de l'article 2(4) de la Charte des Nations Unies, un traité qui lie les États-Unis.

Les enlèvements de Nicolás Maduro et de Cilia Flores sont illégaux au regard de la Charte, du droit international des droits humains qui interdit l'arrestation et la détention arbitraires, ainsi que du principe internationalement reconnu de l'immunité des chefs d'État. La violence exercée lors de l'enlèvement en tant qu'arrestation illégale ayant causé des blessures graves à Flores, était illégale. L'exposition publique et le partage de photos de Maduro ligotés étaient illégaux au regard du droit international humanitaire. La privation sensorielle imposée à Maduro (au moyen de bandeaux sur les yeux et de protections auditives) était illégale. En conséquence, puisque son arrestation (enlèvement) était illégale, sa détention continue l'est tout autant, au regard du droit international des droits humains.

Les États-Unis ne disposent d'aucune défense juridique crédible pour leurs crimes internationaux au Venezuela. Leurs violations sont évidentes et leur responsabilité est claire. Sans doute conscients de cela, ils tentent de substituer au droit international leur propre droit national pour appliquer ce dernier de manière extraterritoriale à un acte manifeste d'impérialisme en soi.

L'administration Trump agit ainsi parce qu'elle sait que la législation américaine est souvent en contradiction avec les normes internationales, et que les tribunaux américains sont notoirement chauvins, extrêmement défavorables envers le gouvernement en matière internationale, enclins à accorder une large marge de manœuvre à l'exécutif lorsqu'il invoque des préoccupations de « sécurité nationale », généralement méprisants à l'égard du droit international (qu'ils qualifient souvent, de manière dédaigneuse et incorrecte, de « droit étranger ») et, du fait de juges nommés politiquement, soumis à l'influence politique.

Cette administration s'appuie également sur la « défense par le mot magique », selon laquelle la simple invocation de termes tels que « terrorisme » et son nouveau cousin fictif, le « narco-terrorisme », crée un sentiment d'exceptionnalité favorisant l'adhésion du public et d'une partie du pouvoir judiciaire. Dans de telles circonstances, si l'issue n'est pas entièrement garantie, les chances d'un procès équitable pour Maduro et Flores sont, au mieux, très limitées.

## La connexion israélienne

Dans sa première allocution publique depuis les attaques américaines, la vice-présidente du Venezuela (et d'ancien président par intérim), Delcy Rodríguez, a déclaré que l'attaque contre le pays avait des « accents sionistes ». Bien qu'elle n'ait pas développé ses propos, le rôle du régime israélien dans le soutien aux forces de droite et dans la déstabilisation de gouvernements progressistes dans la région est d'ancien bien connu. Les armes israéliennes, les technologies de surveillance, le renseignement, la formation militaire et l'influence exercée par l'intermédiaire de relais israéliens dans la région constituent une constante en Amérique latine depuis des décennies.

De leur côté, les dirigeants du régime israélien ont manifesté une jubilation ostentatoire face aux attaques et à l'enlèvement du président vénézuélien, en exprimant l'espoir que les

---

prochaines attaques viseront l'Iran.

Cela n'a rien de surprenant. Depuis l'éclosion de Hugo Chávez et le lancement de la Révolution bolivarienne il y a plus d'un quart de siècle, le Venezuela a affirmé son indépendance, résisté à l'hégémonie américaine, orienté ses richesses pétrolières et minières vers l'amélioration des conditions de vie intérieure du pays et fait preuve de solidarité avec la lutte palestinienne pour les droits humains.

Comme pour l'Iran, l'Irak et la Libye avant lui, cette combinaison de facteurs a placé le Venezuela dans la ligne de mire de l'axe États-Unis-Israël.

*L'agression des États-Unis contre les pays du Sud global est principalement motivée par la possession de richesses minérales convoitées par les entreprises américaines, le refus de se soumettre à l'hégémonie des États-Unis et l'opposition aux crimes du régime israélien. Le Venezuela s'est rendu coupable des trois.*

De plus, le régime israélien a une longue histoire d'attaques contre les forces progressistes, de soutien des régimes de droite, des escadrons de la mort et des dictatures, ainsi que d'activation de conflits à travers l'Amérique latine. Au fil des décennies, ses empreintes sanglantes se sont étendues en Argentine, en Bolivie, au Brésil, en Colombie, au Costa Rica, en République dominicaine, en Équateur, au Salvador, au Guatemala, en Haïti, au Honduras, au Nicaragua, au Panama, au Paraguay, au Pérou et au Venezuela.

Conjuguées aux instincts anticoloniaux de la région, ces actions motivent le dialogue avec lequel les gouvernements de gauche d'Amérique latine perçoivent le régime israélien. Elles expliquent également pourquoi les mouvements et dirigeants d'extrême droite de la région déclarent régulièrement leur soutien fanatique au régime et au projet sioniste, même en plein génocide en Palestine.

Alors que les gouvernements progressistes de la région ont condamné le génocide, rejoint la procédure pour génocide devant la Cour internationale de justice contre Israël et rompu leurs relations diplomatiques avec le régime, les gouvernements de droite, ainsi que les dirigeants de l'opposition vénézuélienne de droite, ont salué le régime israélien et promis, de manière servile, une coopération encore plus étroite. Le régime est, comme il l'a toujours été, profondément investi dans le démantèlement des gouvernements de gauche en Amérique latine et dans le soutien de la droite.

Par ailleurs, le Venezuela détenant les plus grandes réserves de pétrole au monde, son opposition au régime israélien est perçue par l'axe États-Unis-Israël comme un obstacle potentiel à ses infâmes projets de guerre contre l'Iran. Les capacités pétrolières propres de l'Iran, et surtout son contrôle effectif du détroit d'Ormuz (et donc des marchés énergétiques mondiaux), rendent le contrôle du pétrole vénézuélien particulièrement attractif pour l'axe alors qu'il se prépare à relancer ses attaques contre l'Iran.

Ainsi, l'agression des États-Unis contre les pays du Sud global est essentiellement motivée par la possession de richesses minérales convoitées par les entreprises américaines, le refus de se soumettre à l'hégémonie américaine et l'opposition aux crimes du régime israélien. Le Venezuela s'est rendu coupable des trois. Et ce sont là les véritables « crimes » pour lesquels

il est poursuivi.

## La vie après le droit

Le projet naissant du droit international a toujours été la fois faible et inachevé. Mais les garde-fous établis depuis 1945 offraient un certain espoir d'un monde régi, au moins en partie, par le droit plutôt que par la seule force. Un consensus mondial s'était formé pour considérer que les pires crimes – l'agression et le génocide – étaient absolument inacceptables. L'axe États-Unis-Israël, si souvent mis en cause pour ses violations du droit international, a perdu patience à l'égard de ce projet dans son ensemble. Avec le génocide en Palestine, la pluie de bombes déversée par l'axe sur certains pays, et désormais l'agression contre le Venezuela, il a déclaré au monde qu'un nouvel ordre est né. Un ordre dans lequel tous doivent se soumettre à l'empire ou périr.

Il n'est pas trop tard pour que le monde se lève afin d'empêcher l'émergence de ce nouvel ordre monstrueux. Les mouvements populaires, au sein et au-delà de l'empire, peuvent le contester avec l'urgence et la communauté de vues que la situation exige. La majorité mondiale, menée par les nations libres du Sud, pourrait s'unir comme elle l'a fait dans les années 1960 et 1970 pour défier l'empire et tracer une ligne de principe, fondée sur une action collective en faveur de la paix, de la sécurité, de l'autodétermination et des droits humains des peuples partout dans le monde. Hélas, à ce jour, peu d'indicateurs indiquent qu'un tel mouvement soit en train de prendre forme.

Entre-temps, le message sans équivoque, clair et catégorique que le régime impérial américain, son chien d'attaque israélien et ses légions de vassaux occidentaux complaisants adressent au monde, aux États-nations placés dans leur ligne de mire et à tous les peuples qui résistent à l'occupation étrangère, à la domination coloniale et aux régimes racistes, est le suivant : la diplomatie ne vous sauvera pas. Le droit international ne vous sauvera pas. Les Nations Unies ne vous sauveront pas. Et nous venons vous chercher.

Traduction pour l'Agence Média Palestine : C.B

Source : [Mondoweiss](#)

**date créée**  
2026/01/13